

N°3 • octobre 2015

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

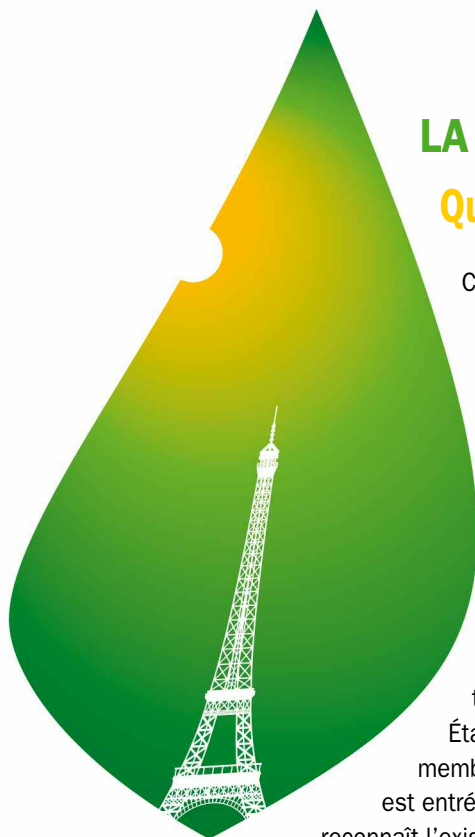
Notre planète a chaud, de plus en plus chaud. Les scientifiques nous alertent depuis plusieurs années : la banquise fond, le niveau des océans s'élève, des terres sont menacées, les déserts progressent, des espèces animales sont sur le point de disparaître et des populations devront se déplacer. Et le mouvement s'accélère ! Que font les politiques de tous pays ? Ils se réunissent. A Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015, aura lieu la COP21 : les dirigeants des nations vont-ils enfin prendre la mesure du phénomène et conclure un accord pour diminuer l'élévation des températures,

avant qu'il ne soit trop tard ? Et nous, citoyens, que pouvons-nous faire ? BiodiverCités78 vous propose un dossier spécial COP21 pour vous informer et vous donner envie d'aller plus loin dans la réflexion.

Pour voir les scénarios de changement climatique dans notre région, le tout nouveau site de Météo France : <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>

Que François Lavécot soit ici remercié pour la qualité de son travail.

Isabelle Lefevre, présidente



LA COP21

Qu'est-ce que la COP21 ?

COP signifie Conférence des Parties (c'est-à-dire des Etats), et 21 signifie que c'est la vingt-et-unième réunion de ce type.

La Conférence des parties est l'organe suprême au sein de l'ONU chargé de vérifier la bonne application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle se réunit tous les ans.

Les décisions sont prises à l'unanimité ou par consensus. Cette convention a été adoptée au cours du Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992 par 154 États auxquels il faut ajouter la totalité des membres de la Communauté européenne. Elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994. Elle reconnaît l'existence d'un changement climatique

d'origine humaine et donne aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce phénomène. C'est en même temps la onzième conférence des états ayant adhéré au protocole de Kyoto et qui étaient responsables d'au moins 55 % des émissions de CO₂ (année de référence 1990).

COP21 • CMP11 PARIS 2015 UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

BiodiverCités78 : un lieu d'échanges et de communication

Vous cherchez des informations sur l'environnement, l'alimentation, la santé, la nature.

Vous avez connaissance d'une exposition, d'un film, d'un livre, d'une rencontre...

Votre association est là pour ça ! Adressez-vous à BiodiverCités78 et faites-en profiter les autres adhérents :

signalez vos découvertes, vos bons plans ! biodivercites78@gmail.com

et les informations seront affichées sur notre site www.biodivercites78.com. Suivez-nous sur facebook.



Nous avons besoin de vous : rejoignez-nous et venez nous proposer votre aide lors de nos manifestations. Prenez une adhésion (10€) et parlez-en autour de vous, merci !

QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?



SUR QUELLES BASES SCIENTIFIQUES SE PRENNENT LES DÉCISIONS ?



Selon le site de la COP21, <http://www.cop21.gouv.fr/fr>, les enjeux sont de taille : *“il s’agit d’aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d’impulser/d’accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.”* Chaque pays est d’ailleurs censé remettre ses engagements aux Nations Unis avant la fin octobre.

Cette conférence est généralement perçue comme une deuxième (mais peut-être dernière) chance d’aboutir à un accord sérieux, après la fameuse conférence internationale de Copenhague en 2009, où seulement vingt-six pays ont abouti à un accord, et où la Chine et les États-Unis se sont opposés à la mise en place d’un accord contraignant. L’accord de Paris devrait entrer en vigueur en 2020, et prendre la suite du protocole de Kyoto, dont la première période d’engagement s’est achevée en 2012 et présenter des engagements de réduction des gaz à effet de serre, des mesures d’adaptation aux conséquences des changements de température, le financement à hauteur de cent milliards par an d’ici 2020, les transferts de technologies vers les pays demandeurs, etc.

La partie scientifique des travaux qui alimentent le processus de décisions de ces conférences est réalisée par le GIEC (Groupe Intergouvernemental d’Experts sur l’évolution du Climat). Le GIEC a reçu le prix Nobel de la Paix en 2007. Les travaux du GIEC sont publiés sous forme de rapports, il y en a eu cinq depuis 1990, chaque fois plus précis, et avec des prévisions de plus en plus alarmistes. Ces rapports sont une synthèse de l’information disponible, sur laquelle il y a consensus des scientifiques. Le dernier rapport du GIEC date de 2014. Il souligne la très forte probabilité d’un lien entre activités humaines et accroissement des températures (+95% de chances, contre un peu plus de 50% au tout début des travaux). Le rapport propose quatre scénarios, allant d’un scénario impliquant de fortes réductions d’émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) au scénario le plus pessimiste, correspondant à la prolongation des émissions actuelles. 800 scientifiques de 80 pays, ont évalué plus de 30 000 contributions scientifiques.



EST-ON SÛR DE L'IMPACT DES GAZ À EFFET DE SERRE ?



QUE DISENT LES TRAVAUX DU GIEC ?

Afin de réduire les incertitudes dans les projections climatiques, le GIEC a totalement changé sa méthode pour réaliser ses scénarios d'émission. Les scénarios précédents se basaient sur des postulats de consommation pour en conclure différents niveaux d'émissions de gaz à effet de serre. Les nouveaux scénarios fixent a priori différents niveaux de concentration en gaz à effet de serre et les climatologues en déduisent les impacts du changement climatique pendant que les économistes travaillent sur les scénarios de développements socio-économiques correspondants. Une telle approche permet un travail en parallèle et en cohérence des climatologues et des économistes. Autre nouveauté, le GIEC a introduit des prévisions décennales à la demande des états, en particulier jusqu'en 2035, et non plus une prévision sur le XXI^e siècle et jusqu'en 2300. Les conclusions du GIEC précisent que :

- Seul le scénario le plus volontariste de réduction des émissions est en mesure de maintenir la hausse globale des températures sous le seuil des 2°C: pour maintenir la hausse des températures sous ce seuil, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 10% par décennie.
- Des événements climatiques extrêmes plus intenses, et plus fréquents sont à attendre.
- La hausse du niveau des mers pourrait être plus importante que prévue.
- Le "palier des températures" ne remet pas en cause le réchauffement anthropique sur les trente dernières années.
- L'effet refroidissant des aérosols est revu à la baisse.
- Il y a moins de certitudes sur les sécheresses observées et les cyclones tropicaux.

Oui à 100%, scientifiquement, pour la caractéristique qu'ont les GES à bloquer et réfléchir une partie du rayonnement thermique qui devrait "normalement" partir vers l'espace. Les "climato-sceptiques", qui progressivement disparaissent ou sont discrédités, ont plutôt opposé l'impossibilité de prévoir le climat à long terme compte tenu de la multiplicité des facteurs, ou mis en avant d'autres causes au réchauffement climatique qui leur semblaient plus importantes.

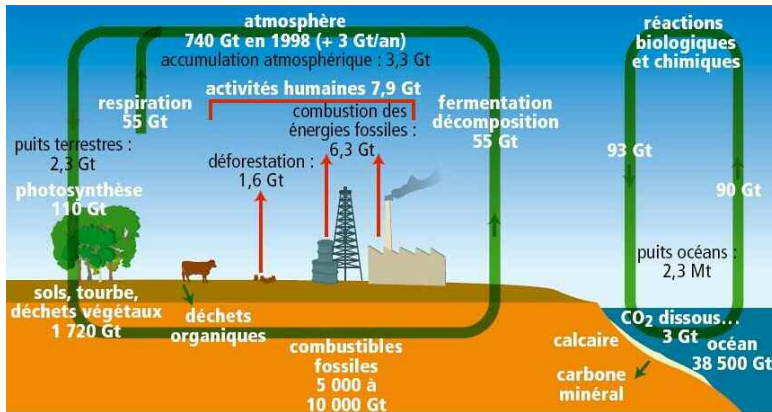
Aujourd'hui, les 5% d'incertitude résiduelle annoncés par les scientifiques du GIEC ne font que refléter la limite des connaissances (exemple, sur les nuages) et de la modélisation. Par ailleurs, aucun scientifique ne conteste à la fois l'origine humaine du CO₂ dans l'atmosphère, signée par un isotope bien particulier, ni le rôle direct du CO₂ dans l'acidification des océans (une réaction chimique clairement établie).

Pour mémoire, c'est en 1896 qu'un scientifique Suédois a énoncé pour la première fois que la combustion des combustibles fossiles pouvait contribuer à un réchauffement global.

Dans les années 1940, grâce à la spectroscopie infrarouge, on a prouvé que l'augmentation de la quantité de CO₂ conduisait à plus d'absorption des radiations infrarouges.

Si les années 60/70 ont été des années de doute, à la fin des années 80, la courbe de température s'est de nouveau mise à augmenter rapidement et la théorie du réchauffement global a regagné du terrain pour qu'en 1988 il soit finalement acquis que le climat se réchauffait à cause des émissions de GES par l'homme.

QUELS SONT CES GAZ À EFFET DE SERRE ET QUI EST RESPONSABLE DE CES ÉMISSIONS ?



Schématisme des flux annuels planétaires de carbone
(en gigatonnes). En gras sont indiquées les évaluations des stocks atmosphérique, océanique, de la biomasse et des sols. Source GIEC 2000.

Le premier gaz à effet de serre est la vapeur d'eau (les nuages) mais en dehors de l'évaporation due au réchauffement climatique, il s'agit là, d'un phénomène naturel. Au plan mondial, à 57%, il s'agit de CO₂ venant des carburants fossiles, à 17% de CO₂ venant de la déforestation et de la biomasse, et à 3% de CO₂ venant d'autres sources. Le CO₂ représente donc plus des 3/4 des GES émis dans l'atmosphère. Le reste se partage entre méthane venant des ruminants et de la production de riz (14%, mais avec un très fort effet de serre), et oxyde d'azote+ gaz fluorés.

La fourniture d'énergie (les centrales à charbon, par exemple) est la première source d'émission (26%), suivie de l'industrie(19%), de la déforestation (17%), de l'agriculture (14%), du transport (13%), et enfin du résidentiel et des bâtiments, ainsi que des déchets.

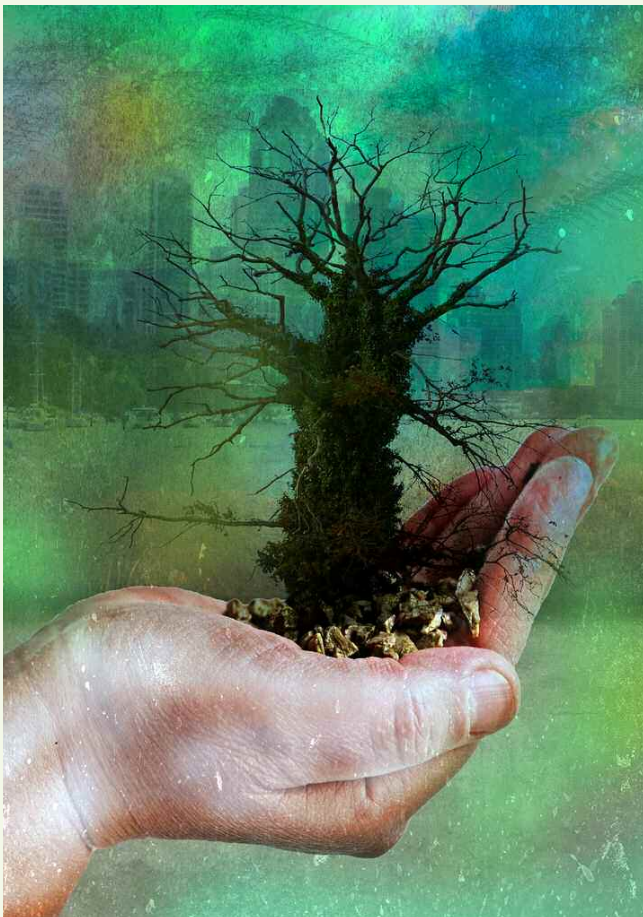
Pratiquement les 2/3 de ces émissions viennent de la Chine (27% des émissions) et des pays développés (USA : 14,5%, Europe : 13,5%, Japon : 3,9% et Canada Australie à 3,1%). Par contre, l'Inde ne contribue que pour 6,5% et le continent africain pour 3,4%. A noter que 3,6% des émissions n'ont pas de frontières (les avions et les bateaux).

Un des arguments mis en avant par les pays émergents est le "stock" accumulé de GES dans l'atmosphère. Selon les estimations, l'Europe serait responsable (depuis 1751) de 28% de cette accumulation (dont 5,9% pour la seule Allemagne) et les États-Unis de 25,7%. La Chine de "seulement" 11,2%.

En France, les transports sont les premiers émetteurs de GES (28%), suivis de l'agriculture (21%). Viennent ensuite le résidentiel et le tertiaire (18%), l'industrie (18%), la production d'énergie (12%), et le traitement des déchets (3%).

Par habitant, la France émet 5,2 tonnes de CO₂ quand les Chinois en émettent 6,7 T, les Allemands 8,9T et les Américains 17 ! Mais Madagascar ou le Mali seulement 0,1T.

LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST-ELLE UNE FIN EN SOI ?



La lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu fondamental pour l'avenir de l'humanité, des parties entières du globe pouvant devenir invivables avec des conséquences géopolitiques incalculables, des phénomènes climatiques extrêmes pouvant avoir des conséquences économiques dramatiques, et des coûts d'adaptation pouvant devenir quasi insurmontables. Mais avant tout, le réchauffement climatique pose un problème de justice fondamentale, envers les populations les plus pauvres et les plus directement touchées, et envers les futures générations. Le pape François et les plus hautes autorités morales se sont d'ailleurs saisis du problème.

Mais le danger de la communication autour de la COP21 est double :

- oublier que le changement climatique n'est qu'un symptôme des nombreuses dégradations de l'environnement : la pollution (de l'air, des sols, de l'eau), l'épuisement des ressources (dans les océans, la qualité des sols,...), l'effondrement de la biodiversité,... qui sont autant de domaines qui nécessitent des efforts planétaires et coordonnés et qui remettent en cause notre modèle de développement,
- et penser que c'est l'affaire des chefs d'états, en oubliant que les particuliers ont un rôle fondamental à jouer. Contrairement à une idée reçue, les ménages sont directement responsables de plus de la moitié des dépenses d'énergie dans le pays (résidentiel + transport), et cette énergie est à plus de 70% issue des combustibles fossiles. Par ailleurs, par leurs comportements de consommateur (choix des produits, recyclage, circuits courts, ...), les particuliers influent indirectement sur une part importante des émissions de GES des entreprises qui produisent ou distribuent. Ce n'est donc pas uniquement "l'affaire des politiques", mais bien notre problème à tous, car contrairement à une autre idée reçue, les ménages français consomment significativement plus d'énergie que leurs voisins, dans leur logement !



QUE PEUT-ON FAIRE DE CONCRET ?

Pour chaque particulier, les quatre domaines à considérer sont :

- Les **transports** qui sont, en France, le premier secteur émetteur de GES et au sein desquels les véhicules particuliers contribuent à plus de la moitié. Chacun peut contribuer à l'amélioration par le choix du véhicule bien sûr, mais aussi en réduisant sa vitesse, en adoptant un style de conduite plus responsable, en réduisant les petits trajets où le moteur froid consommera beaucoup, ou en coupant le moteur lors d'arrêts prolongés. Le covoiturage est évidemment à rechercher mais tout autre moyen de déplacement est préférable dès lors qu'il est possible : les transports en commun comme la marche à pied !
- le **chauffage** (les 2/3 des dépenses d'énergie dans le résidentiel), en particulier si l'on est chauffé au fuel ou au gaz (sans oublier que le "tout-électrique" pose d'autres problèmes environnementaux considérables). On parle donc de tout ce qui a trait à l'isolation des logements, de la limitation à 19°C de la température, de l'utilisation de thermostats et programmateurs, et éventuellement des VMC double flux, des inserts pour les cheminées, etc. On peut prolonger la réflexion au domaine de la production et de la consommation d'eau chaude, le deuxième plus gros poste après le chauffage, dans le logement. Au-delà de la limitation souhaitable à 60°C, la réflexion peut aller de l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique ou d'un chauffe-eau solaire à l'utilisation d'un stop jet dans les pommeaux de douche, en passant par la température de lavage du linge...
- les nombreux **gestes éco-citoyens** du quotidien qui, au-delà du chauffage et de la production d'eau chaude, limitent la consommation d'énergie dans le logement. Ces dépenses atteignent pratiquement 1/4 des dépenses d'énergie dans le résidentiel. Sont concernés, l'éclairage, l'électroménager et l'ensemble des nouveaux usages (informatique, multimédia, mobilité et toutes les boxes).
- les **réflexes à avoir pour devenir un éco-consommateur** : réparer, donner, vendre au lieu de jeter, acheter un service plutôt qu'un produit, utiliser les produits jetables avec parcimonie, consommer des produits de saison, respecter les doses, choisir les produits les moins emballés, les produits rechargeables, etc.

POUR ALLER PLUS LOIN



Jeux pour les enfants :

- L'Equilibro est un jeu coopératif pour 4 à 32 enfants, animé par un adulte pouvant se jouer en une ou plusieurs séances. <http://www.cop21.gouv.fr/fr/societe-civile/labellisation-et-soutien-aux-projets/lequilibro-le-jeu-pour-expliquer-le-changement>
- Pour sensibiliser les jeunes, l'ADEME a développé le site "M ta Terre", condensé d'outils pédagogiques, et soutient des projets comme un jeu en ligne sur la gestion écologique et économique d'une île virtuelle ou des événements de mobilisation : <http://www.mtaterre.fr/>

Un site d'auto-formation pour les parents: http://www.coordination-sud.org/wp-content/uploads/CSUD_CCD_Module-dautoformation-sur-les-CC_v4-copia-2.pdf

De la lecture :

- Le changement climatique pour les nuls (WWF, Olivier Nouaillas) Disponible sur la e-boutique WWF
- Le défi climatique. Objectif : 2°C (Jean Jouzel, Anne Debroise)
- Crime climatique, stop ! (Naomi Klein, Desmond Tutu, Susan George)
- Climat, 30 questions pour comprendre la conférence de Paris (Pascal Canfin, Peter Staime)
- La publication du RAC (Réseau Action Climat) : <http://macop21.fr/nouvelle-publication-du-rac-cop21-comprendre-la-conference-de-paris-sur-le-climat/>

Exemples d'actions militantes à suivre :

- Alternatiba : arrivée à Paris le 26/09 <https://alternatiba.eu/>
- 350.org. <http://350.org/roadthroughparis/>

Et trouver les ONG's membres du RAC (WWF, Greenpeace, LPO, etc.) : Le Réseau Action Climat-France fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques. Il est le représentant du Climate Action Network fort de ses 450 associations membres dans le monde.

<http://www.rac-f.org/Associations-membres.html#4d>